



Par SDE

Le 19 juin 2026

Me Johanne Skelling secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Hydro-Québec – Affaires juridiques
1001, boulevard Robert-Bourassa
16e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007

OBJET : Demande d'autorisation de modifications au contrat d'approvisionnement en électricité conclu entre le Distributeur et Kruger découlant de l'appel d'offres A/O 2003-01
Votre dossier : R-4318-2025
Notre dossier : MGMT02947 ST

Chère consœur,

Le 5 novembre 2025, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) déposait sa demande mentionnée en objet.

Les 13 mars 2026 et 22 mai 2026, le Distributeur déposait respectivement ses réponses aux demandes de renseignements nos 1 et 2 de la Régie de l'énergie.

L'avis aux personnes intéressées prévoyait que le dossier soit traité par voie de consultation et ne prévoyait pas le dépôt d'argumentation écrite de la part du Distributeur.

Ainsi, en plus des réponses fournies en demandes de renseignements, dans la mesure où la Régie devait avoir des questionnements supplémentaires, incluant des questions d'ordre juridiques sur certains éléments du dossier, le Distributeur prie celle-ci de lui en faire part afin de permettre le dépôt d'une argumentation répondant à ceux-ci.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat
ST/im